

Un kit d'accompagnement pour reprendre le travail en toute sécurité



Spécialisée dans les risques au travail, l'entreprise carpentressienne Eose propose gratuitement un kit d'accompagnement à destination des employeurs afin de faciliter leurs démarches dans l'élaboration du document unique.

L'épidémie de Covid-19 suscite de nombreuses interrogations chez les entreprises, qu'il s'agisse de l'organisation du travail à mettre en œuvre ou de l'application de la réglementation relative à la protection de la santé et de la sécurité de leurs employés. Aussi, en ces temps de crise sanitaire, les entreprises de plus d'un salarié ont plus que jamais l'obligation de mettre à jour le document unique d'évaluation des risques (DUER). Afin de les aider dans leurs démarches, l'entreprise Eose, créée en 2016 à Carpentras et spécialisée dans les risques au travail, vient de mettre en ligne sur son site un kit gratuit pour les accompagner dans l'actualisation de leur document unique. « Au regard de l'actualité qui



Ecrit par le 1 septembre 2026

met en lumière des problématiques telles que la sécurité au travail ou la responsabilité de l'employeur en temps de crise, nous nous sommes dit qu'il était important d'être solidaires et d'aider les employeurs en mettant notre expertise gratuitement à leur disposition, explique Matthieu Petit, président d'Eose. Nous sommes convaincus que la qualité de vie au travail est un levier de performance pour l'entreprise. Cela passe par la sécurité des salariés, des patrons en conformité et des clients rassurés, notions plus qu'essentiels dans le contexte actuel. »

Simplifier les démarches de sécurité au travail

Destiné aux entreprises quelles que soient leur taille, le kit se compose de trois parties distinctes avec, d'une part, une synthèse des connaissances actualisées sur le Coronavirus et d'autre part une méthode d'évaluation du niveau de risque selon le secteur de l'activité de l'entreprise à partir des consignes officielles émanant du Ministère du Travail, de l'INRS (Institut national de recherche et sécurité) ou de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). « Avec le flux d'informations qui sont données chaque jour, les employeurs peuvent se sentir un peu perdus, précise Matthieu Petit. Nous avons donc essayé de faire une synthèse la plus complète et la plus claire possible pour des entreprises qui sont dans l'urgence avec des tâches multiples et complexes à gérer. » Une troisième partie prend la forme d'un tableau de mise à jour prêt à l'emploi sous format Excel. Actuellement 23 secteurs d'activité (tertiaire, agricole, construction, grande distribution...) sont représentés sur le site d'Eose qui met à jour quotidiennement la liste de ses kits afin de couvrir le maximum de secteurs professionnels. « On est en train d'assister à une prise de conscience générale de la part des entreprises sur l'importance de la sécurité au travail, ne serait-ce que par les sollicitations spontanées que nous recevons des employeurs » souligne Matthieu Petit. À ce jour, 56 entreprises ont téléchargé le kit d'accompagnement.

www.eosefrance.com